

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/11057/Add.335
28 février 1974
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Rapport supplémentaire sur l'application du cessez-le-feu au Moyen-Orient

Les renseignements ci-après ont été reçus du chef d'état-major par intérim de l'ONUST en ce qui concerne la situation dans le secteur Israël-Liban le 27 février 1974 :

1. Rapports sur les activités terrestres :

a) PO Khiam 1/ : Entre 4 h 30 2/ et 4 h 35 tir de mortier par les forces israéliennes en direction du Liban.

b) PO Mar : Entre 4 h 30 et 4 h 39 tir d'artillerie par les forces israéliennes à travers la ligne de démarcation de l'armistice. Entre 4 h 35 et 15 h 50 des membres des forces israéliennes, avec des véhicules, ont réoccupé la position située au point 2004-2904 (coordonnées approximatives), à l'ouest du poteau-frontière 33.

c) PO Ras : Entre 5 h 30 et 15 h 30 des membres des forces israéliennes, avec des véhicules, ont réoccupé la position située au point 1907-2749 (coordonnées approximatives), au nord du poteau-frontière 19.

d) PO Hin : Entre 20 h 45 et 21 h 6 tir de mortier par les forces israéliennes à travers la ligne de démarcation de l'armistice.

2. Plaintes des parties :

Des plaintes ont été reçues du Liban selon lesquelles le 27 février :

a) Entre 4 h 30 et 4 h 40 des obus d'artillerie provenant du territoire israélien seraient tombés à proximité de Mazraat Dharjate /point 2112-3013 (coordonnées approximatives) /, de Halta /point 2128-3020 (coordonnées approximatives) / et de Wadi EL Khausa /point 2130-3003 (coordonnées approximatives) /. Des dégâts matériels ont été signalés.

1/ L'emplacement des postes d'observation est indiqué dans le document S/11057.

2/ Toutes les heures indiquées sont exprimées en temps universel (UT).

b) Entre 12 heures et 12 h 5 quatre avions à réaction des forces israéliennes auraient survolé les régions libanaises de Marjayoun [point 2056-3074 (coordonnées approximatives)], Nabatiye [point 1958-3090 (coordonnées approximatives)], et Ett Taibe [point 1988-2977 (coordonnées approximatives)].

c) Entre 16 h 30 et 16 h 50 trois hélicoptères des forces israéliennes auraient survolé la côte libanaise entre Naqoura [point 1629-2805 (coordonnées approximatives)] et Saïd (à 30 km au sud-sud-ouest de Beyrouth) dans les deux sens.

d) Une patrouille des forces israéliennes composée de deux véhicules blindés de transport de troupe et d'une jeep aurait pénétré en territoire libanais dans la région de Chebaa [point 2200-3055 (coordonnées approximatives)] et après avoir tiré quelques rafales d'arme automatique aurait occupé la position située au point 2211-3045 (coordonnées approximatives) pendant toute la journée.

La plainte a) a été confirmée par les observateurs de l'ONU pour ce qui est du champ d'observation du PO Khiam, sauf en ce qui concerne les dégâts (voir le paragraphe 1 a) ci-dessus). Les plaintes b), c) et d) n'ont pas été confirmées par les observateurs de l'ONU.
